CONCEPTION, REALISATION, ORGANISATION ET TIR DE FEUX D'ARTIFICES PYROSYMPHONIE ANNEES 2010 – 2011 - 2012

Identification de l'organisme qui passe le marché : Ville de MAROMME, Mairie Place Jean Jaurès - BP 1095 - 76153 MAROMME cedex.

Personne responsable du marché : Mr le MAIRE.

Objet : CONCEPTION, REALISATION, ORGANISATION ET TIR DE FEUX D'ARTIFICES

Lieu d'exécution : Commune de MAROMME.

Mode de passation : PROCEDURE ADAPTEE –marché de fournitures et services et à bons de commande en application des articles 28 et 77 du Code des Marchés Publics.

Mode de dévolution : Prestation en 1 lot unique

Lieu de retrait des dossiers : Mairie de MAROMME, Secrétariat Général - Place Jean Jaurès – BP 1095 - 76153 MAROMME cedex. Tel. 02 32 82 22 00

Les pièces du marché peuvent être obtenues par mail, sur demande des entreprises et être téléchargées sur le site de la Ville de Maromme www.ville-maromme.fr
Sur le site de l'ADM 76 https://www .publicatur.fr

Pièces justificatives à produire :

- L'attestation sur l'honneur (Les déclarations et attestations sur l'honneur visées aux Articles 45 et 46 du Code des Marchés Publics DC4, DC5, DC6 et DC7).

- Les références requises relatives à la capacité professionnelle **:**
  - Un certificat de qualification ou des références équivalentes,
  - Habilitation K4 de la personne responsable du tir,
  - Le candidat pourra également fournir une liste de références relatives à l'exécution de prestations de même nature et de même importance (datant de moins de trois ans) incluant tout support média présentant d'autres réalisation.
  - Liste des moyens humains (qualifications du personnel et qualifications aux normes ISO 9001-2000.
  - Qualité et agrément des produits (suivant Normes ISO du fabriquant) et normes environnementales.

- Extrait K bis.
- Attestation d'assurance en cours de validité.
- Proposition technique faisant référence au chiffrage de la prestation
- Proposition artistique et financière détaillée faisant référence au prix remis dans d'acte d'engagement telle que définie à l'article 14 du présent document.

- Un R.I.B ou R.I.P.
- Le présent C.C.P., paraphé, signé.
- L'Acte d'engagement complété, paraphé et signé.
- L'attestation de visite dûment complétée (du site où le feu est tiré).

Critères d'attribution : trois critères seront pris en compte et après pondération c'est l'offre économiquement la plus avantageuse qui sera retenue :

- Références du candidat et qualifications : 30 %
- Qualités techniques et artistiques de l'offre : 30 %
- Qualité et agrément des produits : 20 %
- Le prix : 20 %

Date limite de remise des offres

➢ **29 mars 2010 à 16 h en Mairie sur documents papier**

Modalités de remise des offres : Les offres doivent être présentées sous enveloppe cachetée portant l'indication suivante :
NE PAS OUVRIR, Offre « **CONCEPTION, REALISATION, ORGANISATION ET TIR DE FEUX D'ARTIFICES - PYROSYMPHONIE ANNEES 2010 – 2011 – 2012 »**
Et portant l'adresse suivante : Mairie de Maromme - Place Jean Jaurès - BP 1095 - 76153 MAROMME.
Cette enveloppe cachetée doit contenir l'ensemble des pièces justificatives à produire et le Dossier de Consultation des Entreprises.

➢ **29 mars à 16 h sur le site de l'ADM 76 en format dématérialisé** : https://www.publicatur.fr

Validité des offres : 90 jours à compter de la date limite de remise des offres.

Date de Réalisation : les 13 juillet 2010 – 2011 – 2012 à environ 23 h

Renseignements :
D'ordre administratif, Mr le Directeur général des services
Tél. 02 32 82 22 00 Fax. 02 32 82 22 28
Mail. nicolas.jaffre@ville-maromme.fr

D'ordre technique, Mr P.GRESEL, Directeur des services techniques
Tél. 02 32 82 36 40 Fax. 02 32 82 36 41
Mail. serv-techniques@ville-maromme.fr

Date d'envoi du présent avis : le 5 mars 2010